

SOCIÉTÉ ANONYME DES MINES DU DJEBEL-AOMAR

S.A., 15 déc. 1925, p. 75 ans.

SOCIÉTÉ ANONYME DES MINES DU DJEBEL-AOMAR
S.A. au capital de 0,5 MF.
Siège social : Alger-Mustapha, Parc-Gatlif
Registre du commerce : Alger, n° 15.346
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 238)

Conseil d'administration
composé de 3 à 5 membres, nommés pour 6 ans, propriétaires de 5 actions.
Mercier (Gustave)¹, parc Gatlif, Alger ;
Gastu (Gustave), à Constantine ;
Mercier (Marcel-Ernest-Charles), parc Gatlif, Alger.

* Tous se retrouvant aux Mines de Palestro et aux Mines de Sidi-Kamber.

Commissaires aux comptes
Ceccaldi (Jean), 10, r. Cavaignac, Alger.
Ceccaldi (Charles), à Berrouaghia (Algérie).

Objet. — ... mines de zinc, pb et métaux connexes au Djebel-Aomar, commune mixte des Rirhas, arr. de Sétif (Algérie).

Capital social. — 0,5 MF en 1.000 act. de 500 fr.

Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale ; éventuellement, ttes les sommes que l'ass. jugera nécessaires p. constituer une rés. spéciale ou extr. ; somme nécessaire p. servir à ttes les act. un intérêt de 8 % (cet intérêt sera net, ttes les charges fiscales demeurant au compte de l'exploitation). Sur ce surplus : 10 % au conseil, telles sommes que l'ass. gén., sur la proposition du conseil, jugera nécessaires, soit à la constitution d'un fonds de prévoyance, soit à la constitution des caisses d'assurances ou de prévoyance ouvrières. Le solde sera affecté au remboursement des act., soit au paiement d'un divid. suppl. aux actions, soit à un report à nouveau.

¹ Gustave Mercier (1874-1953) : fils d'Ernest Mercier (1840-1907), maire et conseiller général de Constantine. Frère d'Ernest Mercier, de la Cie française des pétroles et de l'Union d'électricité. Rapporteur du budget aux Délégations financières, membre du Conseil supérieur de l'Algérie, commissaire général du Centenaire de l'Algérie, président du Conseil supérieur des chemins de fer (puis des transports), administrateur de la Cie africaine du liège (1929-1931).